

Les chiffres chocs du coût social de l'alcool et du tabac

Le Monde, 11 septembre 2015



Le tabac coûte chaque année 120 milliards d'euros à la société française, l'alcool 120 milliards d'euros également, les drogues illicites 8,7 milliards d'euros. Ces montants prennent en compte le coût des vies perdues, des pertes de production ou de la qualité de vie mais aussi le montant des dépenses publiques de soins, de prévention et de répression... A l'inverse, ces chiffres prennent aussi en compte les recettes des taxes et les économies que représentent les retraites non versées.

Publiés vendredi 11 septembre, ces chiffres chocs du coût social des drogues sont la conclusion d'une étude financée par la Direction générale de la santé et pilotée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). L'auteur de l'étude, l'économiste Pierre Kopp, s'est appuyé sur des données épidémiologiques et sanitaires se rapportant à 2010.

A trois jours du début de l'examen du projet de loi de santé au Sénat, ils tombent à point nommé pour la ministre de la santé, Marisol Touraine, qui s'apprête à faire face à de nouveaux assauts parlementaires contre la loi Evin ou la mise en place du paquet de cigarettes neutre. La France compte 13,4 millions de fumeurs quotidiens et 3,8 millions d'usagers « à risque » de l'alcool.

« Ce rapport doit permettre de prendre conscience du coût important des drogues pour la collectivité » et de « hiérarchiser les problèmes afin de mieux éclairer les choix d'engagement de dépenses publiques », souligne Pierre Kopp, déjà auteur il y a quinze ans d'une première édition de cette étude.

Pour parvenir à ces quelque 250 milliards d'euros, ce professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I) a d'abord pris en compte le nombre de vies perdues chaque année en raison des drogues légales et illégales, soit 49 051 décès liés à l'alcool, 78 966 liés au tabac et 1 605 aux drogues illicites. Pierre Kopp a également intégré le nombre de malades liés à ces consommations (672 000 pour le tabac, 1,2 million pour l'alcool). Pierre Kopp a également recensé les dépenses engagées par l'Etat pour les soins, la prévention et la répression.

« Cynisme de façade »

Pour être complet, il a enfin pris en compte les économies de retraites non versées et les recettes apportées par les taxes (13,3 milliards d'euros). Des chiffres mis en regard du coût des soins (8,5 milliards pour l'alcool et 25,9 milliards pour le tabac), une façon de battre en brèche l'idée selon laquelle ces deux drogues licites rapporteraient au final à l'Etat plus qu'elles ne coûtent. *« La taxation sur les alcools ne représente que 37 % du*

coût des soins des maladies engendrées par l'alcool », écrit l'économiste.

Les résultats de cette étude montrent des coûts sociaux par catégorie de drogue « *approximativement trois fois plus élevés* » par rapport à une précédente version de l'étude parue en 2006. « *Ce n'est pas la conséquence d'une augmentation de la consommation et d'une politique publique inefficace* », prévient l'auteur, mais plutôt d'une « *amélioration des connaissances épidémiologiques* » (notamment sur le nombre réel de morts imputable au tabac) et d'un « *changement dans la méthodologie du calcul économique adopté officiellement par les pouvoirs publics* ».

Interrogé sur les mesures qui permettraient de dégager des économies, Pierre Kopp suggère par exemple le doublement du prix du tabac, qui permettrait selon lui de « *réduire de moitié la consommation* ».

Source : http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/09/11/les-chiffres-chocs-du-cout-social-de-l-alcool-et-du-tabac_4753027_1651302.html#sTMo1pH6LUUE2ts8.99